

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

CHARENTE

2021_5_4



Date de convocation :
11 mai 2021

Date d'affichage :
11 mai 2021

OBJET :**Ecluses Germeville****Nombre de conseillers**

- En exercice : 11
- Présents : 9
- Votants : 9

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune ORADOUR

Séance du 19 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le 19 mai à 19h00,

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. LAVERGNE Didier.

Présent(s) :

Mme BAILLARGEAU Corinne, M. BAILLARGEAU Olivier, M. CLEMENT Bernard, Mme ECHAROUX Nadine, M. LAVERGNE Didier, Mme MAUFRAS Angélique, Mme MONTOUX Carole, M. SICARD Eric, M. SYLVESTRE Thierry

Excusé(s) : M. BERTRAND Pascal, M. SYLVESTRE Erwan

Mme BAILLARGEAU Corinne a été nommée secrétaire.

Le Maire expose au conseil le plan d'aménagement de l'entrée de Germeville (côté Oradour) sur la RD 67, élaboré avec l'aide de l'Agence Départementale de l'Aménagement : il prévoit deux écluses, ensemencées de fétuque, franchissables par les véhicules larges.

Ces travaux seront effectués en régie par les agents communaux pour un budget prévisionnel de 2 500€.

Après délibération, le conseil valide ce projet d'écluses.

Le conseil autorise le Maire à procéder à toutes les démarches, à signer la convention d'aménagement sur le domaine public départemental avec l'ADA et à signer tous les documents en rapport avec ce projet.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Didier LAVERGNE

